



COMMISSION EQUIPEMENTS PUBLICS

Rapport d'information concernant le projet d'aménagement des aires de jeux des écoles du Pommier, de la Tour, de la Place et de la crèche du Pommier.

Sur proposition du Conseil Administratif, la commission s'est réunie le 16 janvier 2023 pour une séance d'information concernant les sujets mentionnés en titre.

La séance s'est tenue avec la participation de Mme. PORTIER, conseillère administrative, de M. CAMALEONTE, chef du service des parcs, et de M. GALLAND, chef de projet espaces publics et mobilité douce du SATPE. Un grand merci à ces personnes qui ont permis une séance intéressante malgré une profusion de détails, lesquels ont parfois pu égarer le soussigné. Leur présentation ainsi que les réponses aux questions posées ont permis aux commissaires d'avoir toutes les informations utiles.

Ce projet fait suite à une demande des associations de parents d'élèves ainsi qu'à une demande des enseignants. Les élèves ont également pu donner leur avis. Les jeux actuels sont considérés comme vieillots et ne répondant plus à l'attente concernant ce genre de matériel.

- Préau de l'école du Pommier : une structure « Sous-marin » pour les petits, une structure « Navire » pour les plus grands, un jeu de type équilibre, un rocher d'escalade et une table Teqball, le tout pour un coût estimé à CHF 284'000.-. En sus, un voile d'ombrage sur une partie du préau (voilage triangulaire) pour un coût estimé à CHF 100'000.-.
- Crèche du Pommier : un système de jeux au sol sur/avec un nouveau revêtement, coût estimé : CHF 21'500.-.
- Préau de l'école de la Tour : remplacement 2/4 paniers de baskets actuels par 2 buts hand/foot/basket, un système de jeux au sol pour les petits, un mur de grimpe, en option : structure « serpent » en remplacement de la structure actuelle, coût estimé avec option : CHF 72'500.- environ.
- Concernant l'école de la Place, il est prévu d'installer un mur d'« escalade » avec déplacement horizontal seul possible. Coût estimé : CHF 10'500.-.

Le coût total concernant les aménagements ci-dessus est estimé inférieur à CHF 500'000.-.

La commission s'est prononcée à l'unanimité en faveur de la poursuite du projet.

Ce rapport est approuvé à l'unanimité des commissaires.

Le Grand-Saconnex le 23 janvier 2023

Gérard BISE

Rapporteur



COMMISSION EQUIPEMENTS PUBLICS

Rapport concernant le projet de réaménagement du pourtour de la pataugeoire sur la promenade Rivoire (projet de délibération).

Sur proposition du Conseil Administratif, la commission s'est réunie le 16 janvier 2023 pour une séance d'information concernant les sujets mentionnés en titre.

La séance s'est tenue avec la participation de Mme. PORTIER, conseillère administrative, de M. CAMALEONTE, chef du service des parcs, et de M. GALLAND, chef de projet espaces publics et mobilité douce du SATPE. Un grand merci à ces personnes qui ont permis une séance intéressante malgré une profusion de détails, lesquels ont parfois pu égarer le soussigné. Leur présentation ainsi que les réponses aux questions posées ont permis aux commissaires d'avoir toutes les informations utiles.

Réaménagement du pourtour de la pataugeoire de la promenade Rivoire :

- Pour rappel, une motion orale du 13 décembre 2021 demandait l'étude d'un « couvert sur la place Rivoire ».
- Par ailleurs, les étés caniculaires mettent à rude épreuve la population et rendent la tenue de manifestations difficile et inconfortable.
- Compte tenu des difficultés d'obtenir des autorisations cantonales si l'on envisageait de recourir à des structures fixes, la solution de parasols et un store amovible a été préférée.
- Les objectifs poursuivis sont :
 1. Ombrager le bord du bassin au moyen de deux parasols et d'un store amovible.
 2. Poser du gazon synthétique au sol afin d'accueillir la population dans la zone ombragée.
 3. Verdir la place au moyen de bacs plantés amovibles.

Le coût total arrondi s'élève à CHF 65'000.-.

Les commissaires ayant le droit de vote ont approuvé ce projet par 5 voix pour et 1 voix contre et invitent le Conseil municipal à les suivre dans leurs conclusions.

Ce rapport est approuvé à l'unanimité des commissaires.

Le Grand-Saconnex le 23 janvier 2023

Gérard BISE

Rapporteur



COMMISSION AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, MOBILITE

SÉANCE DU 6 FÉVRIER 2023

Rapport concernant l'ouverture d'un crédit d'étude de CHF 19'000.- TTC destiné à la perméabilisation et au réaménagement de zones de parking sur les rues Sonnex et Gardiol

Sur proposition du Conseil Administratif, la commission s'est réunie le 6 février 2023 afin d'étudier le projet cité en titre. M. Galland et Mme Fernández, du SATPE, ainsi que M. Jimaja, Conseiller administratif, participent à la séance.

Afin de saisir l'opportunité de l'installation du chauffage à distance, par les SIG, dans le secteur du Pommier, il est envisagé de réaménager des zones de parking sur les rues Sonnex et Gardiol. M. Galland présente les ambitions du projet, notamment :

- L'ajout de places de parking de recharge pour voitures électriques devant les allées
- L'ajout de places de parking pour vélos (comme demandé par les commerçants)
- La perméabilisation des zones de parking
- La végétalisation de certaines places de parking et un projet pilote de régénération des sols en partenariat avec l'Office Cantonal de l'Eau

Il est à noter qu'une délibération est obligatoire afin de faire une demande de subvention auprès du Fonds Intercommunal d'Équipement (FIE).

L'ensemble des commissaires ont reçu réponse à leurs questions.

A l'unanimité la commission préavise favorablement cette ouverture de crédit d'étude et invite le Conseil Municipal à la suivre dans ses conclusions.

Ce rapport est approuvé à l'unanimité des membres ayant le droit de vote.

Le Grand-Saconnex, le 6 février 2023

Damian VEIGA LÖFFEL
Rapporteur



COMMISSION AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, MOBILITE
SÉANCE DU 6 FÉVRIER 2023

Rapport d'information concernant l'évolution de la mobilité avant, durant et après le projet du tram Nations-Grand-Saconnex (TNGS)

Sur proposition du Conseil Administratif, la commission s'est réunie le 6 février 2023 afin d'étudier le projet cité en titre.

Messieurs Pavageau, Messenger, Simond, Florent, de l'Office Cantonal des Transports, sont présents, ainsi que M. Tinguely, du bureau CITEC. Mme Fernández, du SATPE, M. Tanari, architecte-conseil du Grand-Saconnex, ainsi que M. Jimaja, Conseiller administratif, participent également à la séance.

Dans un premier temps, Mr. Florent présente l'évolution de la mobilité sur la commune en l'état actuel, pendant, et après les travaux du tram. Les enjeux liés à la fermeture du chemin Auguste-Vilbert et au changement de sens sur l'Ancienne-Route sont abordés plus précisément.

Mr. Tinguely, dans un deuxième temps, détaille les changements qui auront cours sur les différentes séquences du linéaire du tram lors de sa phase de chantier. Un calendrier des travaux sur chacune de ces séquences du linéaire est également présenté. L'ensemble des cartes y relatives ont été présentées.

Plusieurs mesures d'accompagnement communales ont été présentées et feront l'objet de décisions ultérieures du Conseil Administratif, afin que le schéma de circulation fonctionne.

Ce rapport est approuvé à l'unanimité des membres ayant le droit de vote.

Le Grand-Saconnex, le 6 février 2023

Damian VEIGA LÖFFEL
Rapporteur